

se fit apporter un autre Papier qu'elle signa aussi sur le champ, en recommandant de le rendre à son adresse aussi-tôt qu'il auroit plu à Dieu de la retirer de ce monde. Ce second Papier est une Lettre à l'État, par laquelle Son Altesse Royale prie tous les Membres de consentir à ce mariage, & de ne rien changer aux arrangemens qu'elle a pris par rapport à la Tutelle du jeune Stadhouet & à son éducation. Cette Lettre porte aussi que le Prince de Nassau-Weylbouurg n'étant pas de la Religion dominante du Pays, il étoit stipulé par le Contrat que tous les Enfans qui naîtroient de ce mariage seront instruits dans la Religion dominante de la Hollande.

Le Comte d'Affry a pris le titre d'Ambassadeur de France.

On n'a rien d'intéressant à rapporter des *Pays-Bas Autrichiens*, si ce n'est qu'il en est parti de nouveau pour l'Armée de l'Impératrice-Reine en *Bobème*, un Corps de troupes, tiré des garnisons de diverses Places.

La *Flandres-Françoise* ne présente non plus que des mouvemens parmi les troupes, allant d'une garnison à l'autre, & dont quelques Corps retourneront bientôt à l'Armée du Maréchal de Contades en *Westphalie*. Mais on s'y occupe beaucoup de la sûreté des Côtes, à laquelle on parle d'employer, ainsi qu'à celles des autres Côtes du Royaume de France sur l'Océan, un Corps de soixante mille Invalides. Mais *Dunkerque*, cet objet de la jalousie des Anglois, le disputera bientôt en beauté & en opulence à toutes les Villes situées sur les Côtes

On.